BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1653

57 – MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE THIONVILLE

Ventes et cessions

810 112 474 RCS Thionville.
PRO-EST.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 8196340.00 EUR.
Adresse : 4, Rue de l'Equerre, Z.I.L du Linkling, 57100 Thionville.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Pour la société absorbante : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : FINDIS NORD EST la forme : société par actions simplifiée unipersonnelle l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 15 rue de Mayence 21000 DIJON le montant du capital : 1.739.400 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 541 880 209 RCS DIJON Pour la société absorbée : la dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : PRO-EST la forme : société par actions simplifiée unipersonnelle l'adresse de son siège où peut être consulté le projet de fusion : 4 rue de l'Equerre – Z.I. du Linkling 57100 THIONVILLE le montant du capital : 8.196.340 euros le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 810 112 474 RCS THIONVILLE L'évaluation de l'actif et du passif de la société absorbée dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif : 21.847.085 euros passif : 15.452.937 euros actif net : 6.394.148 euros Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société absorbée depuis la date du 1er janvier 2026 jusqu'au jour de la réalisation définitive de la fusion, seront prises en charge par la société absorbante. rapport d'échange des droits sociaux dans chaque société participante : 1 action nouvelle de la société FINDIS NORD EST pour 97 actions de la société PRO-EST. montant de l'augmentation de capital de la société FINDIS NORD EST qui résultera de l'opération de fusion : 1.689.800 euros montant prévu de la prime de fusion pour la société absorbante : 4.704.348 euros date du projet commun de fusion : 30 septembre 2026 date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbante : dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON (21) le 01 octobre 2026 date et lieu du dépôt au RCS au titre de la société absorbée : dépôt au Greffe du Tribunal judiciaire de THIONVILLE (57) le 06 octobre 2026 Pour avis.